

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 1<sup>er</sup> mars 2023, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette au local du service de garde sous la présidence de M<sup>me</sup> Isabelle Vincent

- Présents :**
- M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, enseignante, 1<sup>er</sup> cycle
  - M<sup>me</sup> Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
  - M<sup>me</sup> Sophie Rompré, enseignante, 3<sup>e</sup> cycle
  - M<sup>me</sup> Marie-Ève Harton, directrice
  - M. Vincent-Philippe Reid, parent
  - M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon, enseignante, 2<sup>e</sup> cycle
  - M<sup>me</sup> Isabelle Vincent, parent
  - M<sup>me</sup> Claudia Veilleux, parent
  - M<sup>me</sup> Gertha Jean, parent
  - M. Guillaume Picard, parent
  - M<sup>me</sup> Martin Trudel, parent
  - M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis, parent
- Absents :**
- M<sup>me</sup> Marie-Chantal Chrétien, parent
  - M<sup>me</sup> Édith Marmen, directrice adjointe
  - M<sup>me</sup> Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute
  - M<sup>me</sup> Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde
  - M<sup>me</sup> Amélie Fecteau, enseignante préscolaire
- Secrétaire :** M<sup>me</sup> Josée Poulin

## 1. MOT D'OUVERTURE

### 1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 04. M<sup>me</sup> Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

#### **Résolution CÉHC22-23.28**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, appuyée par M<sup>me</sup> Édith Plamondon.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **1.3 Intervention du public**

Aucune intervention du public.

### **1.4 Adoption du procès-verbal 21 décembre 2022**

Aucune modification au procès-verbal du 21 décembre dernier.

#### **Résolution du CÉHC22-23.29**

L'adoption du procès-verbal est proposée par M<sup>me</sup> Claudia Veilleux, appuyée par M<sup>me</sup> Gertha Jean.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **1.5 Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi au procès-verbal.

### **1.6 Courrier reçu**

Aucun courrier reçu.

## **2. DÉCISION**

### **2.1 Prêt de locaux été 2023**

M<sup>me</sup> Harton présente aux membres la demande de la Ville de L'Ancienne-Lorette pour le prêt de locaux pour le camp de jour de l'été 2023.

Il a été proposé par M<sup>me</sup> Jean et appuyé par M. Vincent-Philippe Reid qu'avant d'accepter cette demande de prêt de locaux scolaires pour le camp de jour cet été, nous souhaitons discuter avec eux d'un programme de contribution de la ville pour l'entretien de la cour d'école, soit une entente similaire aux autres écoles avec la Ville de Québec et de Saint-Augustin.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution CÉHC22-23.30**

### **2.2 Directive de l'amplitude horaire du service de garde**

M<sup>me</sup> Harton présente le document portant sur l'amplitude d'ouverture du service de garde 2023-2024.

L'adoption du document portant sur l'amplitude d'ouverture du service de garde 2023-2024 est proposée par M. Martin Trudel, appuyée par M<sup>me</sup> Nadia Lemieux.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution CÉHC22-23.31**

### 2.3 **Directive calendrier d'ouverture du service de garde**

M<sup>me</sup> Harton présente le calendrier d'ouverture du service de garde 2023-2024.

L'adoption du calendrier d'ouverture du service de garde est proposée par M<sup>me</sup> Claudia Veilleux, appuyée par M<sup>me</sup> Édith Plamondon.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution CÉHC22-23.32**

## 3. **CONSULTATION**

### 3.1

## 4 **DISCUSSION**

### 4.1 **Immobilisation : tableaux d'affichage aux gymnases**

M<sup>me</sup> Harton informe les membres de l'état d'avancement des démarches concernant l'acquisition de tableaux d'affichage numérique dans les gymnases de l'école. Une rencontre se tiendra le 14 mars prochain avec la fondation de l'école afin de leur demander le partage des coûts (50%-50%). Le coût d'un tableau est de 7000,00 \$. Un serait installé au pavillon Notre-Dame à l'été et au pavillon Saint-Charles l'an prochain.

### 4.2 **Activités parascolaires : nouvelle plateforme**

M<sup>me</sup> Harton informe les membres que l'école utilise maintenant la plateforme Sport-Plus pour l'inscription des élèves aux activités parascolaires. M. Trudel demande à la direction d'obtenir la liste de toutes les activités pour permettre d'avoir une vue d'ensemble de toutes celles offertes et de pouvoir sélectionner celles souhaitées par l'enfant.

### 4.3 **Projet éducatif : échéancier des travaux**

M<sup>me</sup> Harton informe les membres de l'échéancier des travaux du projet éducatif s'adressant aux élèves de la 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Un sondage Google Forms sera transmis aux parents. M<sup>me</sup> Harton transmettra au CÉ des propositions sur le contenu pour que les parents puissent s'inspirer et ensuite convenir des modalités.

### 4.4 **Programme « Nager pour survivre »**

M<sup>me</sup> Harton informe les membres qu'elle a entrepris des démarches afin que les élèves de la 3<sup>e</sup> année de l'école des Hauts-Clochers puissent participer au programme « Nager pour survivre » au même titre que tous les élèves de la 3<sup>e</sup> année de la Ville de Québec.

## 5 **INFORMATION**

### 5.1 **Information de la directrice**

M<sup>me</sup> Harton informe les membres que le Groupe 904 ne deviendra pas un groupe d'étoiles filantes l'an prochain.

La grève des chauffeurs d'autobus n'a pas d'impact au service de garde. M<sup>me</sup> Harton transmettra aux parents le document sur le fonctionnement du débarcadère.

La grille-matières sera approuvée lors du prochain CÉ. L'échéance est le 31 mars 2023.

Les membres du CÉ autorisent la direction afin de poursuivre leur démarche pour la proposition d'un autre photographe pour la photo scolaire.  
Le projet de hockey scolaire élite à l'école des Hauts-Clochers sera lancé incessamment.

## 5.2 **Information du personnel**

M<sup>me</sup> Nadia Lemieux informe les membres que les élèves de la première année ont eu la visite d'un auteur. Ceux de la 2<sup>e</sup> année ont participé à une exposition sur l'espace.

M<sup>me</sup> Nathalie Gagnon mentionne que les élèves de la 3<sup>e</sup> année sont allés au Théâtre Les Gros Becs. Ceux de la 4<sup>e</sup> année ont eu la visite d'un conférencier M. Alain Pelletier. Ils ont également confectionné des maquettes sur les seigneureries.

M<sup>me</sup> Rompré informe les membres que les élèves du 3<sup>e</sup> cycle sont à leur 2<sup>e</sup> campagne de financement pour la vente de bagels.

L'ensemble des élèves de l'école ont participé le 1<sup>er</sup> mars à la journée Plaisir hivernale et que ceux-ci participeront le 2 mars à la journée « Porte ton pyj ».

Les élèves des étoiles filantes ont confectionné des bas et des chouchous dans le cadre d'un projet entrepreneuriat « Briller de la tête aux pieds ». Ceux-ci seront mis en vente en avril via la Plateforme Sport-Plus. Ils ont également participé à une activité avec « Sciences en folie ».

## 5.3 **Information de la présidence du CÉ**

Aucune information de la part de M<sup>me</sup> Vincent.

## 5.4 **Information du comité de parents**

M. Trudel fait un résumé de la rencontre du 8 février dernier.

## 6. **AUTRES SUJETS**

### 6.1 **Aucun sujet**

## 7. **FERMETURE**

### 7.1 **Date de la prochaine rencontre du Conseil**

La prochaine rencontre aura lieu le 29 mars 2023.

### 7.2 **Levée de l'assemblée**

Il est 21 h 29.

### **Résolution CÉHC22-23.33**

M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, appuyé par M<sup>me</sup> Édith Plamondon, propose la levée de l'assemblée.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

Le secrétaire,

M<sup>me</sup> Isabelle Vincent

M<sup>me</sup> Claudia Veilleux